

Novembre 1999

Québec le 25 novembre 1999

Monsieur Réginald Lavertu
Directeur général
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines* (DEC)

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, lors de sa réunion tenue le 10 novembre 1999, les récentes suites données par le Collège de Rosemont aux recommandations du rapport d'évaluation de son programme en Sciences humaines. Elle souligne les actions importantes déployées par le Collège dans le souci d'améliorer la qualité de sa formation, notamment le travail lié à l'implantation des nouvelles grilles de cours et aux nouvelles mesures d'aide à l'apprentissage. Mais du fait de cette implantation encore récente et partielle, on ne pourra juger de l'impact qualitatif de la démarche qu'une fois le processus complété.

La Commission constate en effet que la révision des grilles de cours a constitué un exercice concret d'approche programme et a permis d'améliorer la cohérence des deux profils de formation désormais offerts. Une compréhension commune du programme tenant compte du projet éducatif du Collège s'est dégagée autour de ses finalités et objectifs. Un effort considérable a été fait pour l'harmonisation des cours de première année (contenus, exigences, méthodologie, importance accordée à la maîtrise du français). On note aussi la mise sur pied d'une pédagogie commune pour les cours de méthodologie, y compris la Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines (DIASH). Des liens explicites entre les différents cours et disciplines sont établis et inscrits dans la majorité des plans de cours de première année. Enfin, en vue de mieux arrimer les standards à atteindre avec les exigences des études universitaires, le Collège mettra un accent accru sur les méthodes de travail, la langue écrite et le développement des habiletés d'analyse et de synthèse.

Si la formation offerte en première année semble désormais reposer sur des fondements plus solides et cohérents, la Commission comprend que du travail reste à faire surtout pour les cours de deuxième année. De plus, la question de l'élargissement de la formation dans le profil administration, ne semble pas entièrement résolue. C'est pourquoi, la Commission incite le Collège à poursuivre ses révisions en les étendant aux cours de deuxième année ainsi qu'à explorer de nouvelles avenues pour le profil administration.

Avec l'adoption de sa PIEP, le Collège s'est doté d'un cadre de suivi des programmes et il vise à implanter cette année un système d'information et d'analyse des données concernant le cheminement des élèves et le suivi des diplômés après leur entrée à l'université. Or, comme ce système d'information n'est pas encore en place et que, par ailleurs, les élèves n'ont pas terminé la deuxième année de la formation révisée, il est trop tôt pour en juger des résultats. La Commission souhaite cependant être informée du bilan que le Collège fera de l'implantation complète des nouvelles grilles et de l'impact de ces diverses mesures sur la qualité de la formation.

Pour ce qui est de la gestion du programme, l'effort mis sur la révision des grilles de cours a assurément favorisé la concertation entre tous les acteurs et le développement d'une approche programme. La CEEC rappelle néanmoins au Collège l'importance d'assurer la participation des professeurs de formation générale à ces travaux.

Le Collège a considéré la suggestion de la CEEC quant aux mesures d'aide et d'encadrement des élèves. Ainsi, une véritable session d'accueil et d'intégration sera implantée dès l'hiver 2000. Elle s'adressera à trois catégories d'élèves, détenteurs d'un DES ou d'un DEP : ceux ayant un dossier scolaire faible, ceux à qui il manque des préalables à l'admission dans un programme et ceux qui sont indécis quant à leur choix d'orientation scolaire. L'accueil et l'intégration s'articulera ainsi autour de trois axes : Préalables et aide à la réussite; Orientation et exploration; Cheminement mixte.

La session d'intégration en Sciences humaines sous forme de tutorat, expérimentée à l'automne 1998 auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage ou débutant dans le programme, a été remplacée par l'ajout d'une heure/semaine dans trois cours du tronc commun local (histoire, géographie, sociologie). Les professeurs bénéficient de l'assistance d'une personne ressource supplémentaire. On note par ailleurs que les professeurs ont organisé une séance d'accueil des nouveaux inscrits en Sciences humaines, en 1998-1999.

Suite à la suggestion d'équilibrer la répartition des cours de méthodologie entre les professeurs débutants et les permanents, la Commission constate l'effort du Collège dans

sa gestion des ressources humaines : désormais, les cours multidisciplinaires sont attribués de plus en plus aux professeurs permanents, ce qui devrait favoriser la continuité de l'enseignement.

La Commission note enfin que la Direction des études a prévu pour 1999-2000, d'instituer progressivement un processus d'évaluation dans le cadre de la politique de gestion des ressources humaines, ce qui correspond à une autre suggestion de la CEEC.

En définitive, la Commission constate que le Collège est en train de donner suite à l'ensemble de ses recommandations et à la plupart de ses suggestions concernant le programme de Sciences humaines. Comme le processus dans lequel s'est engagé le Collège n'est pas encore venu à terme, la Commission se déclare cependant intéressée à prendre connaissance du bilan que le Collège en fera lorsque toutes les mesures auront été implantées et qu'au moins une cohorte d'élèves aura suivi la nouvelle version du programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer